

Reportage

Trafic de drogue à Libreville : un phénomène en progression

AEE

Libreville/Gabon

Il ne se passe pas une semaine sans que la presse locale fasse état de l'interpellation, par la police ou la gendarmerie, des trafiquants de drogue, notamment de chanvre indien encore appelé cannabis. Des arrestations qui n'ont pas l'air de dissuader les contrevenants, tant ce business augmente de manière vertigineuse, et les quantités de drogues saisies sont de plus en plus importantes.

LE phénomène de trafic des drogues au Gabon, particulièrement à Libreville, va crescendo chaque jour qui passe. Ces substances nocives et prohibées, de diverses espèces, à l'instar de la cocaïne, des roches, du chanvre indien, encore appelé cannabis ou marijuana (catégorie la plus utilisée au Gabon), se répandent dans la ville, et causent de nombreux dégâts au sein des familles. Les jeunes, actuellement, sont les plus grandes victimes de ces drogues, qui s'accompagnent des dérives de toutes sortes: vol, prostitution, braquage, démenche mentale, assassinat, accident de circulation... Il y a quelques mois, près de 500 kilos de drogue avaient été incinérés dans les bosquets du palais de justice par le procureur de la République. Cette importante quantité de drogue, composée en grande partie du chanvre indien, provenait des différentes interpellations effectuées par les forces de police dans la capitale gabonaise et sa périphérie. « Chaque jour, le chanvre indien entre dans la capitale par des individus qui se ravitaillent dans l'hinterland, via les frontières de Cameroun, de la Guinée-Equatoriale, du Congo », nous indique une source policière ayant requis l'anonymat. Laquelle source ajoute que près d'une quinzaine d'arrestations sont effectuées



Photo : AEE

Du chanvre indien enroulé en bottes.

chaque semaine par les forces de police postées sur la Nationale 1, du côté de Ntoum, lors de la fouille des bagages des voyageurs, dans des bus des compagnies de transport, des véhicules administratifs... « Le commerce de la drogue est très lucratif, et les dealers ou grossistes bénéficient souvent des grosses protections qui sont soit politiques, soit judiciaires ou militaires, s'ils ne sont pas eux-mêmes des principaux financiers. En effet, comment comprendre que certains de ces dealers, une fois arrêtés, sont ensuite extraits de la prison, avant de se retrouver dehors par la suite », s'indigne une autre source. Cet informateur cite le cas d'un certain Abess, dealer très réputé exerçant son commerce illicite de chanvre indien du côté de Plaine-Orety où, dit-on, il aurait blanchi de l'argent de cette drogue en investissant dans l'immobilier. Cet individu, poursuit notre source, « n'a jamais été inquiété par la justice, quand bien même tout le monde sait ce que représente Abess dans le commerce de la drogue à Libreville. »

Un peu plus loin, dans la zone nord de Libreville, dans la commune d'Akanda, au lieu dit Ciciba, c'est une véritable "caverne Ali Baba", version drogue, où des dealers bien connus exercent leur activité en toute quiétude et impunité, allant jusqu'à défier la police. Kaolo, un autre dealer réputé du côté de Mélen, notamment derrière l'Hôpital d'instruction des armées Omar Bongo Ondimba, couramment appelé hôpital militaire, exercerait lui aussi son activité illicite, parfois au nez et à la barbe des forces de l'ordre et de sécurité. Des dealers de ce genre, il y en a des tas. Selon nos sources, ils font le commerce de la drogue en toute quiétude, à l'abri des affres de la justice.

FUMOIRS • Pour mieux attirer la clientèle, ces trafiquants ont développé une politique digne d'un véritable marketing, en créant des fumoirs ou "Bwendzé", qui sont des endroits où les fumeurs viennent tirer des bouffées de cannabis, à l'abri des regards indiscrets. C'est le cas dans un bunker identifié à l'Université Omar Bongo. Cette bâtisse, située derrière l'amphithéâtre de 1ère année de Droit, et abandonnée depuis des lustres, est devenue un repaire de drogues. Un important trafic de stupéfiants s'y déroule, sans que personne n'ose lever le petit doigt. Des fumoirs, on peut en compter une centaine dans la capitale et ses environs : Okala, Ciciba, Petit-Paris... Un lexique a même été inventé par les habitués de ces lieux pour désigner les différentes drogues (lire ci-dessous). L'ampleur du phénomène est telle, que les interpellations, parfois spectaculaires, largement médiatisées, ne semblent guère avoir les effets souhaités. Une situation qui serait due, selon certaines indiscrétions, au fait que ce sont les hommes de main qui sont souvent pris dans les mailles des filets des pandores. Et non les gros bonnets, qui tiennent en cachette, les rênes de ce business lucratif. Raison pour laquelle plusieurs observateurs estiment qu'en dehors des destructions et autres mesures prises par les autorités, la seule manière d'enrayer le fléau serait de couper le mal à la racine.



Photo : AEE

Des paquets saisis au cours d'une fouille à un poste de contrôle.



Photo : AEE

Sous plusieurs formes, la drogue réussit à pénétrer au Gabon.

Autrement dit, plutôt que de s'attaquer au menu fretin que sont les exécutants, il serait grand temps de sanctionner les commanditaires, dont certains sont connus, mais couverts à cause de leur rang social ou des fonctions qu'ils occupent.

...Et aussi

Le lexique du "fumoir"

COMME tout commerce, celui de la drogue a ses codes, ses techniques souvent connus des vendeurs et leurs clients. Dans la capitale et sa périphérie, les dealers et consommateurs de drogues ont développé un lexique d'initiés, leur permettant de s'exprimer sans attirer l'attention sur eux. Voici, ci-dessous, quelques-unes de ces recettes :

- **Le Dak, la Beue** : nom pour désigner le chanvre indien, ou cannabis
- **La botte ou la cuisse** : du chanvre enroulé en longueur dans du papier ciment, vendu en gros par des dealers à 15.000 ou 20.000 francs l'unité.
- **Le marteau** : chanvre de bonne qualité, dont l'effet hallucinogène est immédiat.
- **Le bonbon** : chanvre enroulé dans du papier cahier sous la forme d'un bonbon. C'est la plus petite quantité, vendue à partir de 200, jusqu'à 400 francs.
- **Le joint** : chanvre déjà travaillé, c'est-à-dire débarrassé des boules et des tiges, plié en filon, et prêt à être consommé
- **Le melot** : du chanvre déjà travaillé, mélangé avec de la cigarette, pour atténuer la dose,



Photo : AEE

Le parquet de Libreville avait procédé, il y a quelques mois...



Photo : AEE

...à la destruction de plus d'une demi-tonne de drogue. Mais cela n'a pas freiné le phénomène.